

COPIE

Yaoundé, le 3.1 MARS 2023

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain informe le public qu'un concours pour **les filières Architecture, Urbanisme et Gestion Urbaine**, à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé au Togo est ouvert aux jeunes Camerounais des deux sexes sans âge limite.

Les candidats doivent être titulaires d'un Baccalauréat toutes séries (les candidats en classe de Terminale peuvent passer le concours sous réserve de leur admission ultérieure au Baccalauréat session 2023).

Les dossiers de candidature sont constitués de :

- 1- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'EAMAU, indiquant la filière choisie, la motivation et le mode de paiement des frais de scolarité ;
- 2- Un certificat médical ;
- 3- Un certificat de scolarité pour les candidats au Baccalauréat ;
- 4- Une photocopie certifiée conforme du diplôme ou une attestation de diplôme ;
- 5- Un extrait ou copie d'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- 6- Un certificat de nationalité ;
- 7- 03 photos 4x4 ;
- 8- 20 000 FCFA de frais d'inscription.

Lesdits dossiers doivent être déposés au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, **Direction de l'Architecture et des Normes d'Habitat, porte 05B05 sise au 5^{ème} étage du bâtiment B de l'Immeuble Ministériel N°1**, au plus tard le **Vendredi 14 avril 2023 à 15h30mn**, délai de rigueur.

Le concours se déroulera au centre unique de Yaoundé, les mardi 09 et mercredi 10 mai 2023.-

NB :

- l'original du dossier complet est photocopie en deux (02) exemplaires ;
- les fiches d'inscription sont remplies sur place au moment du dépôt ;
- horaires de dépôt des dossiers 09h00 – 15h30.

Copies :

- DG/CRTV ;
- DG/SOPECAM ;
- DR/MINH DU ;
- DD/MINH DU.


LE MINISTRE
Ketcha Célestine
Gouverneur née Ketcha Célestine